

310.000€ alloués par Paris à des projets associatifs pour le vivre-ensemble

En réponse aux attentats qui ont meurtri Paris, en janvier et en novembre, Anne Hidalgo tient plus que jamais à renforcer le vivre ensemble. Colombe Brossel, son adjointe, annonce que la Ville va consacrer 310.000€ à une cinquantaine de projets autour des valeurs de la République et de laïcité.

Les attentats de janvier et novembre 2015 ont meurtri Paris et Saint-Denis, mais aussi la France et le monde entier. Pour Anne Hidalgo, la première réponse doit être de « réaffirmer nos valeurs républicaines et de travailler à une ville plus inclusive, qui fait du vivre ensemble une priorité ».

En mars dernier, la Conférence de partage, organisée par la Maire de Paris, a réuni à l'Hôtel de Ville tous les acteurs concernés : associations, représentants syndicaux, représentants des cultes, etc. Ensemble, ils ont défini une série de pratiques à valoriser et dessiné le contour d'une stratégie commune pour le vivre-ensemble.

Parmi les projets mis en œuvre ou en voie de réalisation : le lancement de la plate-forme « je m'engage.paris.fr », le doublement du nombre de jeunes accueillis en service civique à la Ville de Paris, la réalisation de formations sur la citoyenneté pour tous les jeunes en emploi d'avenir à la Ville de Paris, ou encore la création d'une carte citoyenne à destination des Parisiens.

« Dans les quartiers populaires parisiens, les rencontres qui ont eu lieu avec les habitants et les acteurs de proximité immédiatement après ces événements, ont fait apparaître la nécessité de renforcer le dialogue, l'existence de besoins partagés par les acteurs et une réelle volonté d'agir pour rapprocher les habitants et favoriser la connaissance de l'autre en s'appuyant sur des initiatives de proximité », souligne Colombe Brossel, adjointe à la Maire en charge de la prévention et de la politique de la Ville.

Afin de répondre à ces attentes des Parisiens, elle a lancé un vaste appel à projets auprès des associations, pour promouvoir les initiatives autour des valeurs de la République et de laïcité, de lutte contre les discriminations, le racisme et l'antisémitisme, mais aussi d'éducation aux médias et de décryptage de l'information.

48 associations ont été retenues pour mettre en œuvre 51 projets orientés en priorité vers les quartiers populaires parisiens. Ils se déclineront en trois axes :

1. « Renforcer le dialogue autour des valeurs de la République » : 15 actions pour un montant de 93.700€

2. « Lutter contre les préjugés, les discriminations, et toutes formes de rejet » : 16 actions pour un montant de 83.800 €

3. « Comprendre et décrypter l'information » : 20 actions pour un montant de 132 500€

« Au total, la Ville consacrera 310.000€ à ces initiatives. Elles permettront aux associations de renforcer les liens entre les Parisiens, donneront aux jeunes les moyens de faire preuve de sens critique, et de se défendre contre les manipulations », explique Colombe Brossel.

Ces subventions seront soumises la semaine prochaine au Conseil de Paris, en vue d'une mise en œuvre dès le début de l'année 2016.

Contact presse : Simon Le Boulaire / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr